

Avis de constitution

SOCIETE « PREMIUM CONSTRUCTION AND SERVICES » en abrégé «
PCS »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory Brou
Fulgence, Lot 219, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PREMIUM CONSTRUCTION AND
SERVICES » en abrégé « PCS »

Objet : -BTP
-Imprimerie
-Communication visuelle
-Transit , Transport et logistique
-Import-Export
-Electricité
-Fourniture de bureau
-Prestations de tout genre

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory Brou
Fulgence, Lot 219, Ilot 7

Dirigeant(s) M N'DOHI YOMAN ANGE-PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12582 du 21/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82200/GTCA/RC/2023 du 21/11/2023

